

SUBVENTION- COUCHES LAVABLES

AVANTAGE DU PROGRAMME

Ce programme offre le remboursement d'une partie des frais reliés à l'achat de couches lavables pour les enfants de 6 mois et moins.

 **UNE SUBVENTION DE 100\$ EST OFFERTE**

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le parent demandeur doit être résidant permanent de Kiamika ;
- L'enfant doit être né et âgé de moins de six mois au moment de la demande ;
- Avoir fait l'achat d'un minimum de 20 couches lavables ;
- Limite d'une demande par famille ;
- Fournir tous les documents exigés.



SUBVENTION- PRODUITS D'HYGIÈNE PERSONNELLE DURABLES

 **UNE SUBVENTION DE 50%
DES COÛTS D'ACHAT**

JUSQU'À UN MAXIMUM DE 100\$ PAR PERSONNE

La subvention couvre les achats de produits d'hygiène personnelle durables tels que les coupes menstruelles, les serviettes hygiéniques lavables, les sous-vêtements de menstruation et d'incontinence lavables.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

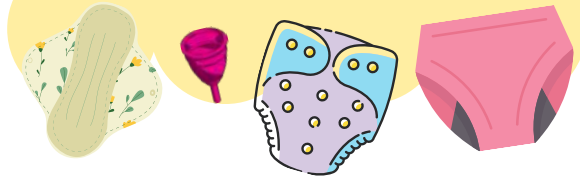
- Le demandeur doit être résidant.e permanent.e de Kiamika ;
- Avoir acheté des produits éligibles au programme ;
- Fournir tous les documents exigés.



KIAMIKA



ENVIRONNEMENTALES



La municipalité de Kiamika a mis sur pieds des programmes de subvention pour l'achat de couches lavables et de produits d'hygiène personnelle durables.



**POUR INFORMATIONS OU POUR
DEMANDER UN FORMULAIRE:**

Valérie Forget
Chargée de projet- loisirs et culture
819 585-3225 poste 8232
loisirs@kiamika.ca



CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- *Le demandeur doit être résident permanent de Kiamika ;*
- *Avoir acheté des produits éligibles au programme ;*
- *La date figurant à la preuve d'achat doit être dans l'année d'inscription ou, au plus tard, six mois précédant l'année d'inscription ;*
- *Pour les achats en ligne, l'adresse de livraison doit être la même que l'adresse de résidence permanente ;*
- *Le nom des produits est inscrit sur les factures ;*
- *Fournir tous les documents exigés.*

REMBOURSEMENT

Les demandes d'inscription seront analysées selon le principe du premier arrivé, premier servi.

Lorsque toutes les conditions d'admissibilité sont remplies et que tous les documents exigés sont fournis, la municipalité de Kiamika émet un remboursement jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire prévue. Le cas échéant, les personnes qui le désirent pourront s'inscrire sur une liste d'attente.

Le remboursement sera d'un maximum de 100\$.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom du demandeur:

Adresse:

Téléphone:

Signature:

Date:

- J'autorise la municipalité de Kiamika à utiliser mes renseignements personnels uniquement pour cette demande.**
- Demande pour couches lavables.**
- Demande pour produits d'hygiène personnelle durables.**

DOCUMENTS EXIGÉS

- Spécimen de chèque ;
- Preuve de résidence ;
- Preuve d'achat (facture originale du ou des produits d'hygiène durables ;

COMMENT FAIRE PARVENIR VOTRE FORMULAIRE D'INSCRIPTION



- *Remplir le formulaire papier et le déposer à l'hôtel de ville, au 25 rue Principale ;*
ou
- *une fois rempli, le numériser et le faire parvenir par courriel au: loisirs@kiamika.ca*